



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**BOURSE D'ÉCRITURE DOCUMENTAIRE**  
**À L'OCCASION DU BAFF BRUSSELS ART FILM FESTIVAL**



Centre du Film sur l'Art

La peinture, l'architecture, le design, la musique, le cinéma, la littérature, l'art en général vous passionne ?

Vous êtes un étudiant inscrit dans une école de cinéma francophone ?

Vous êtes un réalisateur, vous avez 30 ans maximum et vous travaillez sur un artiste belge francophone ?

Vous avez envie de développer un projet de documentaire sur l'art ?

La Fédération Wallonie-Bruxelles offre, dans le cadre du BAFF Brussels Art Film Festival 2017, une bourse d'un montant de 1.250 euros visant à récompenser le meilleur projet de documentaire sur l'art.

Le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB) propose de son côté un accompagnement de production au projet du lauréat.



**ENVOYEZ-NOUS VOS PROJETS**  
**AVANT LE 1ER OCTOBRE 2017**

## **Article 1 Conditions de participation**

Le concours est ouvert à toute personne répondant à l'un de ces deux critères :

- être un étudiant inscrit dans une école francophone,
- ou
- être un réalisateur de 30 ans maximum qui soumet un projet en lien avec l'art belge francophone

## **Article 2 Dossier à remettre**

La bourse récompensera un projet de documentaire lié à la pratique artistique.

Le dossier envoyé doit rendre lisibles les motivations, le contenu, la cohérence et l'univers artistique dont le projet veut témoigner. La forme choisie est laissée à l'appréciation du candidat. Toutefois, devront aussi être impérativement remis :

- 1) Une lettre écrite ou une vidéo qui vous présente
- 2) Une lettre d'intention explicitant le désir de se lancer dans ce projet
- 3) Un dossier iconographique : soit les images de l'artiste ou de l'œuvre abordée, soit des images source d'inspiration, d'univers, d'atmosphère.

Le cas échéant, des prises de vues du film en cours.

## **Article 3 Modalités de dépôt**

Chaque participant soumettra son projet en 2 exemplaires par voie postale à l'adresse suivante :

BAFF - Centre du Film sur l'Art - 19 F Avenue des Arts 1000 Bruxelles

L'envoi postal se fera aux frais du participant.

Le dépôt sera accompagné d'un court CV du réalisateur.

À l'issue du festival, les projets soumis au concours seront conservés. Les copies ne seront donc pas restituées aux participants.

Par l'envoi, le réalisateur souscrit entièrement au règlement du concours.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 1er OCTOBRE 2017. Tous dossiers réceptionnés après cette date ne seront pas pris en compte et la demande sera automatiquement inéligible.

## **Article 4 Sélection**

Les dossiers seront examinés par un comité constitué de spécialistes de l'art et du cinéma, ainsi que d'un producteur du Centre Vidéo de Bruxelles (CVB). Le CVB proposera un accompagnement du projet qui aura remporté la bourse.

Les résultats seront annoncés lors de l'Ouverture du prochain Festival, soit le jeudi 19 novembre 2017.

## **Article 5 Remise du prix**

A l'issue du BAFF - Brussels Art Film Festival (du 16 au 19 novembre), la somme de 1.250 € sera remise au lauréat par la fédération Wallonie-Bruxelles.

**Responsables**

Centre du Film sur l'Art

cfa@scarlet.be / +32 (0)2/ 217 28 92

**Rappel : date limite de dépôt des dossiers : 1er octobre 2017**